



**CORPORATION DE LA
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND
PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ PLÉNIER**

le 22 janvier 2020
Salle du Conseil
415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

PRÉSENT: Guy Desjardins, maire
Samuel Cardarelli, conseiller quartier 1
Mario Zanth, conseiller du quartier 2
Carl Grimard, conseiller du quartier 3
Don Bouchard, conseiller quartier 4
André J. Lalonde, conseiller du quartier 5
Christian Simard, conseiller quartier 6
Diane Choinière, conseillère du quartier 8
Helen Collier, directrice générale
Monique Ouellet, greffière
Maryse St-Pierre, greffière adjointe

ABSENT: Michel Levert, conseiller du quartier 7

1. Ouverture de la réunion

Le Maire Desjardins ouvre la réunion à 20h01.

2. Adoption de l'ordre du jour

RECOMMANDATION COW2020-01

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Diane Choinière

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

- 3. Déclarations d'intérêts pécuniaires** (aucune)
- 4. Délégations / Présentations** (aucune)
- 5. Pétitions / Correspondance**

5.1 Appel à l'action pour l'adoption d'une résolution sur la transition de la boîte bleue vers la pleine responsabilité des producteurs

Suite aux questions, Julian Lenhart donne des précisions sur le contrat avec Tomlinson.

Suite aux discussions, le maire Desjardins demande que ladite correspondance soit reçue et déposée en filière.

6. Avis de motion (aucun)

7. Période de Questions/Commentaires (aucune)

8. Rapport des Comtés unis de Prescott et Russell (aucun)

9. Rapports des Comités/Services

9.1 Frais généraux de fonctionnement des garderies

RECOMMANDATION COW2020-02

Proposée par Carl Grimard

Appuyée par Diane Choinière

ATTENDU QUE les Services communautaires ont reçu un troisième versement pour les frais généraux de fonctionnement des garderies au montant exceptionnel de 281 045.54 \$; et

ATTENDU QUE ce montant fait partie de trois composantes budgétaires des garderies telles que les frais reliés à la transformation d'expansion, les frais reliés à la transformation AGJE ainsi que les frais généraux de fonctionnements;

QUE le comité plénier recommande au conseil municipal d'approuver la répartition des fonds supplémentaires tel que stipulé dans le rapport LOI-2020-01-01; et

QUE le comité plénier recommande au conseil municipal qu'une réserve de fonds opérationnel soit créée avec le surplus budgétaire de 2019, tel que recommandé.

ADOPTÉE

9.2 Recommandation suivant une vente pour taxes

Suite aux questions, Frédéric Desnoyers explique que les propriétés ayant des arrérages de plus de trois ans sont mises en procédure de vente pour taxes. Il ajoute que dans ce cas particulier, le service recommande stratégiquement de devenir propriétaire du terrain.

RECOMMANDATION COW2020-03

Proposée par Diane Choinière

Appuyée par Samuel Cardarelli

QUE le comité plénier recommande au Conseil d'annuler la somme due de \$10,688.77 pour la propriété 016-021-00340 CLARENCE ISLD PT RD50R9 PARTS 4,10; et

QUE le comité plénier recommande au Conseil le transfert de cette propriété au nom de la municipalité.

ADOPTÉE

9.3 Changement dans le financement du Parc Alain Potvin

Suite aux questions, Frédéric Desnoyers explique que l'économie sur le projet sera d'environ 40 000\$. Il confirme qu'un montant de 59 000\$ provenant de la réserve demeurera disponible dans la réserve.

Suite aux discussions, le maire Desjardins demande au directeur des Services Communautaires de présenter un rapport identifiant les enjeux reliés à l'opération hivernale du Parc Alain Potvin.

RECOMMANDATION COW2020-04

Proposée par Carl Grimard

Appuyée par Samuel Cardarelli

ATTENDU QUE la municipalité a reçu un montant de 59 330,15 \$ de la subvention de revitalisation des rues principales;

QUE le comité plénier recommande que la subvention de revitalisation des rues principales soit utilisée pour le projet du Parc Alain Potvin; et

QUE le financement provenant de la réserve générale pour ce projet soit diminué de 59 775 \$.

ADOPTÉE

9.4 Agrandissement du territoire de juridiction de l'Office de protection de la nature de la Rivière Nation Sud

Suite aux questions, Julian Lenhart explique que la Cité est responsable du plan de l'aire urbaine du secteur de Rockland et que la Conservation de la Nation Sud agit à titre de conseiller. Il ajoute que la compétence à l'interne n'est pas en place pour traiter les dossiers à cet effet.

RECOMMANDATION COW2020-05

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Diane Choinière

ATTENDU QUE seulement une partie du territoire de la Cité de Clarence-Rockland est sous la juridiction de l'Office de protection de la nature de la Rivière Nation Sud (OPNRNS); et

ATTENDU QUE le Conseil de la Cité de Clarence-Rockland juge nécessaire et avantageux d'élargir la juridiction de l'Office de protection de la nature de la Rivière Nation Sud pour inclure l'ensemble du territoire de la Cité de Clarence-Rockland; et

ATTENDU QU'une demande peut être faite au conseil d'administration de l'Office de protection de la nature de la Rivière Nation Sud pour que l'augmentation de la charge municipale pour l'expansion de la juridiction soit introduite sur une période de trois (3) ans;

QUE le comité plénier recommande que le Conseil de la Cité de Clarence-Rockland sollicite une réunion du Conseil d'administration de l'Office de protection de la nature de la Rivière Nation Sud à l'effet de considérer un élargissement de la juridiction de l'Office de protection de la nature de la Rivière Nation Sud pour inclure l'ensemble du territoire de la Cité de Clarence-Rockland avec une augmentation de la charge municipale pour l'expansion de la juridiction introduite sur une période de trois (3) ans.

ADOPTÉE

9.5 Services de la protection – rapport mensuel (Décembre 2019)

RECOMMANDATION COW2020-06

Proposée par Samuel Cardarelli

Appuyée par Carl Grimard

QUE le rapport No. PRO2020-002 au sujet des statistiques mensuelles, soit reçu à titre d'information.

ADOPTÉE

10. Autres items

Le conseiller Carl Grimard félicite les équipes de déneigement pour leur travail durant les dernières intempéries.

Suite aux questions, Julian Lenhart explique que les stratégies de communications pour le site d'enfouissement durant les vacances des fêtes ont été utilisées adéquatement.

Suite aux questions, Julian Lenhart explique que les services d'enlèvement de la neige sont en cours d'évaluation par son département et qu'il est ouvert aux suggestions pour différentes stratégies.

11. Ajournement

Le maire lève l'assemblée à 20h38.

Guy Desjardins, Maire

Maryse St-Pierre, Greffière adjointe